

### **SEANCE DU 13 AVRIL 2022**

L'an deux mil vingt-deux et le mercredi treize avril, à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal de la commune de Rigny-Ussé légalement convoqués le 07/04/2022 se sont réunis à la salle des fêtes, en séance ordinaire, sous la présidence du Maire, M. Jean-Jacques GAZAVE.

Présents : Jean-Jacques GAZAVE, Jean-Marie KUZIOR, Jérôme COTRET, Fabienne LENHOF, Carole JEUDI, Thérèse CHMIELARSKI, Laëtitia DESBOIS, Jean-Jacques PANTIGNY, Philippe PELLERIN, Roger JOUANNEAU, Michel ROLLAND, Jean-Michel MORISOT, Denis SALLÉ.

Absente excusée : Edith NAVION donne pouvoir à Jérôme COTRET.

Secrétaire de séance : Jérôme COTRET.

Le quorum est atteint, M. le Maire ouvre la séance.

Le procès-verbal des séances du 09/02/2022 est lu et approuvé à l'unanimité.

#### **Délibérations :**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- VALIDE le compte de gestion 2021
- APPROUVE le compte administratif 2021
- DECIDE l'affectation du résultat 2021 de 133 911.27 euros
- VOTE le budget primitif 2022 qui s'équilibre :
  - en recettes et dépenses pour la section de fonctionnement à 683 939.83 euros
  - en recettes et dépenses pour la section d'investissement à 608 702.60 euros
- MAINTIENT les taux de fiscalité directe locale 2021 en 2022
- AUTORISE la vente des peupliers de la parcelle communale ZD 43 Les Près Hauts

#### **Informations et questions diverses**

- M. le Maire fait le point sur l'avancement du projet d'installation du parc photovoltaïque. Le nouveau financeur prévoit un début d'exploitation en 2026.
- Tableau des permanences bureau de vote.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire lève la séance à 21h10.